

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PAU - 6403 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 09/08/2024 - 6533 - 2019 B 00162 - 848 422 911 - 1988 ALL-STAR BARBER



certificat de conformité
 Formulaire Cerfa n° 1539K
 A utiliser pour le bilan simplifié

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2024

Désignation de l'entreprise **SASU 1988 ALL STAR BARBER** Néant

Adresse de l'entreprise **48 B RUE MONTPENSIER 64000 Pau**

Numéro SIRET* **8 4 8 4 2 2 9 1 1 0 0 0 1 8**

Durée de l'exercice en nombre de mois* **1, 2** Durée de l'exercice précédent* **1, 2**

				Exercice N clos le			Exercice N-1 clos le											
				3	1	2	2	0	2	3	3	1	2	2	0	2	2	
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions		Net			Net									
		1		2		3			4									
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	-	012														
	Fonds commercial*																	
	Autres*	014		016														
	Immobilisations corporelles*	028	4100	030	4100		0								121			
Immobilisations financières* (1)	040		042															
	Total I (5)	044	4100	048	4100		0							121				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	98	052		98							162				
		Marchandises*	060	280	062		280											
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066														
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070													
			Autres* (3)	072	3142	074		3142							1576			
	Valeurs mobilières de placement	080		082														
	Disponibilités	084	16302	086		16302								2585				
	Charges constatées d'avance*	092		094														
		Total II	096	19822	098		19822							4323				
		Total général (I + II)	110	23922	112	4100	19822							4444				

				Exercice N NET			Exercice N-1 NET		
				1	2		3	4	
PASSIF									
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120		500			500		
	Écarts de réévaluation	124							
	Réserve légale	126		50			50		
	Réserves réglementées*	130							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*	131							
	Report à nouveau	134		-2706			-1086		
	Résultat de l'exercice	136		13465			-1619		
	Provisions réglementées	140							
		Total I	142		11309		-2155		
	Provisions pour risques et charges	Total II	154						
DETTES (I)	Emprunts et dettes assimilées	156							
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164							
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166		424			300		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	2998				8089	6299	
	Produits constatés d'avance	174							
	Total III	176		8513		6599			
	Total général (I + II + III)	180		19822		4444			

RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an		(4) Dont dettes à plus d'un an	
	193		195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2033-A - IMPRIMERIE NATIONALE - Éd. 2013 - 133 998



3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFiP N° 2033-C. 2024

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 1988 ALL STAR BARBER

Néant

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		406			
	Autres	410		412		414		416		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		426			
	Constructions	430		432		434		436		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	4100	472		474		476	4100	476	4100		
Immobilisations financières		480		482		484		486		486			
TOTAL		490	4100	492		494		496	4100	496	4100		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506		506			
	Terrains	510		512		514		516		516			
	Constructions	520		522		524		526		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	3949	562	121	564	121	566	4100	566	4100		
TOTAL		570	3949	572	121	574	121	576	4100	576	4100		
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (6)			579	Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591						
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N0T.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis I A, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT



4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 *Septies*
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 1988 ALL STAR BARBER

Néant

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	2601	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits imputés	983	2020	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996
Déficits reportables	984	581	IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA	
Déficits de l'exercice	860		Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 <i>ter</i> ZCA au titre de l'exercice	129
Total des déficits restant à reporter	870	581	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 du Code des Transports)	
			800	<input type="checkbox"/>

VI CRÉDITS D'IMPÔT

Crédit d'impôt recherche	202	Crédit d'impôt pour dépenses de formation des dirigeants	203	Crédit d'impôt famille	204
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	205	Crédit d'impôt investissement en Corse	206	Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	207
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	208	Autres imputations	211	Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	139

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

5

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

DGFIP N° 2033-E 2024

3^e EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

février 2014 - 135 294

N° 2033E - IMPRIMERIE NATIONALE

Désignation de l'entreprise : SASU 1988 ALL STAR BARBER		Néant <input checked="" type="checkbox"/>
Exercice ouvert le :01/01/2023.....et clos le :31/12/2023.....		Durée en nombre de mois 1 2
I - Production de l'entreprise		
Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers		
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	
Variation de stocks (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Abandons de créances à caractère financier (en partie)	149	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	
III - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137
Valeur ajoutée de référence assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)		117

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.



Formulaire obligatoire
art. 38 de l'annexe III au C.G.L.D

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2024

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET

8 4 8 4 2 2 9 1 1 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU 1988 ALL STAR BARBER

ADRESSE (voie) 48 B, rue Montpensier

CODE POSTAL 6 4 0 0 0

VILLE Pau

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme M Mlle Nom patronymique ABLOUK Prénom(s) Lyana
 Nom marital SAURIN % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100
 Naissance : Date 10/08/1995 N° Département 18 Commune St-Amand-Montrond Pays France
 Adresse : N° 71 Voie Avenue de Buros
 Code Postal 6 4 0 0 0 Commune Pau Pays F

Titre (2) M Mlle Mlle Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

N° 2033-F - IMPRIMERIE NATIONALE - Février 2014 - 05/09/14



Formulaire obligatoire
(art. 58 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2024

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant

EXERCICE CLOS LE 13 11 2023

N° SIRET

8 4 8 4 2 2 9 1 1 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE **SASU 1988 ALL STAR BARBER**

ADRESSE (voie) **48 B rue Montpensier**

CODE POSTAL **64000** VILLE **PAU**

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE **905**

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2033-G - IMPRIMERIE NATIONALE - Février 2024 - 135 996

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.



Formulaire obligatoire
part 223 du Code général des impôts



IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/2023	et clos le	31/12/2023	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société: SASU 1988 ALL STAR BARBER

Adresse du siège social: 48 B, rue Montpensier
64000 Pau

SIRET: 8 4 8 4 2 2 9 1 1 0 0 0 1 8

Adresse du principal établissement: _____

Ancienne adresse en cas de changement: _____

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante: _____

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET: _____

B ACTIVITE

Activités exercées: Salon de coiffure

Si vous avez changé d'activité, cochez la case:

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1 Résultat fiscal: Bénéfice imposable à 33 1/3% _____ Bénéfice imposable à 15% _____ Déficit _____

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% _____ Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% _____

PV à long terme imposables à 19% _____ Autres PV imposables à 19% _____ PV à long terme imposables à 0% _____ PV exonérées (art. 238 quindecies) _____

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zone franche urbaine Pôle de compétitivité

Entreprise nouvelle, art. 44 septies Zone franche d'activité, art.44 quaterdecies Autres dispositifs Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Société d'investissement immobilier cotée Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) _____ Plus-values exonérées relevant du taux de 15% _____

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt _____

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité. _____

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5% _____

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôt. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

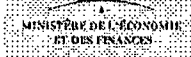
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: _____

Nom et adresse du conseil: René SOMIAN
02 Impasse Joliot Curie
64110 Jurançon
Tél: _____

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné: _____

Identité du déclarant: Date: 24/07/2024 Lieu: Pau
Qualité et nom du signataire: Présidente, - Mme SAURIN
Signature: *copie certifiée conforme le 21/08/2024*

La charte du contribuable: des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.
Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts.





Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2067
(2020)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2023 ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS U 1988 ALL STAR BARBER

du 01/01/2023

Adresse 48 B, rue Montpensier 64000 Pau

au 31/12/2023

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4	NEANT							
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
** TOTAUX								

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice (total col. 9 + total col. 10) ⑩		- de l'exercice ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire Mme SAURIN, Présidente		À Pau _____, le 24/07/2023 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Courrier reçu le

06 AOUT 2024

SASU 1988 ALL STAR BARBER

Société Par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 500,00 €

848 422 911 R.C.S. PAU - Siret : 848 422 911 00018 - APE: 9602 A

Siège Social : 48 B Rue Montpensier 64000 PAU

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRA-ORDINAIRE DU LUNDI 29 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf juillet à 10h,
au siège de la Société,

Madame Lyana SAURIN, Présidente et associée unique, demeurant au
71, Avenue de Buros 64000 PAU,
Propriétaire de 100 actions de cinq (5) euros formant le capital social.

- A PRÉALABLEMENT EXPOSÉ CE QUI SUIT :

Madame Lyana SAURIN, Présidente et associée unique, peut délibérer et prendre les décisions dont l'ordre du jour est la constatation de la perte de plus de la moitié du capital social et décision de la poursuite d'activité.

I - PREMIÈRE RÉOLUTION

L'actionnaire unique constate que les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

Madame Lyana SAURIN, Présidente et associée unique, a établi et approuvé les comptes arrêtés au 31 décembre 2022 qui font ressortir des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social délibérant conformément aux dispositions de l'article L 225-248 du nouveau code de commerce, décide de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la Société et donc de poursuivre l'activité.

II - DEUXIÈME RÉOLUTION

L'actionnaire unique a tous pouvoirs pour effectuer toutes les formalités de publicité, de dépôt et autres afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h30

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'actionnaire unique.

Signature de l'associée unique, Madame SAURIN Lyana

